

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil municipal de

GRANDVILLERS - AUX - BOIS

L'an deux mil vingt-six le 21 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand CANDELOT, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026.

Nombre de membres	Présents : M. Frédéric BLANCHOT ; M. Éric BOULENGER ; Mme Martine DUBOIS ;
En exercice : 11	M. Bertrand CANDELOT ; Mme Marie WILLIAM ; M. Frédéric DELATTRE ;
Présents : 08	M. Sylvain LAUX ; Mme Sylvie SERVEAUX.
Votants : 10	
Excusés :	M. Bruno NOUVELLON, Mme Laurence DUCHESNE (procuration à S. SERVEAUX), Mme Séverine CONTREMOULIN (procuration à M. WILLIAM).

Secrétaire de séance : M. Frédéric DELATTRE

Objet : Avis d'enquête publique environnementale sur le projet de parc éolien « Les Moulins de Méry »

Le Conseil municipal ayant pris connaissance des documents fournis à l'enquête publique environnementale concernant le projet de parc éolien « Les Moulins de Méry », et après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de donner un avis défavorable sur ce projet au motif d'un nombre déjà important d'éoliennes sur le territoire proche. Ainsi que pour les problèmes environnementaux de pollution visuelle, acoustique et autres...

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire

Bertrand CANDELOT

